



2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

1^{ER} TOUR : 20 JUIN 2021 / 2^D TOUR : 27 JUIN 2021

LIEU :

En raison du double scrutin Départemental et Régional, les bureaux de vote seront installés dans la salle communale située près de la Mairie.

LES NOUVELLES PROCURATIONS DE VOTE :

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité ouverte à tous les électeurs, il n'est donc plus nécessaire de justifier du motif pour lequel il leur est impossible de participer au scrutin (art. L 17).

Un nouveau portail www.maprocuration.gouv.fr permet aux électeurs mandants de faire une demande de procuration en ligne.

Il s'agit d'une dématérialisation partielle, l'électeur devant toujours se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie pour faire établir sa procuration.

Complémentaire de la procédure papier, elle vise à simplifier la démarche d'établissement des procurations de vote.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

CARACTÉRISTIQUES	COMPÉTENCES
34 conseillers départementaux, 279 communes, 17 cantons. CHAPEIRY fait partie du canton de RUMILLY avec 2 élus.	Enfance/famille, Personnes âgées, Jeunesse, Routes et mobilité, Insertion, Logement, Handicap, Prévention et Santé, Aides et subventions.
Élection pour 6 ans au suffrage universel	

LE CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

CARACTÉRISTIQUES	COMPÉTENCES
204 conseillers régionaux, 12 départements, 19 conseillers.	Développement économique, Formation professionnelle, Gestion des fonds européens, Culture et patrimoine, Lycées, Aménagement du territoire, Transports, Tourisme, Sports, Agriculture, Enseignement supérieur, Recherche et innovation, Handicap, Politique Sociale, Santé et Famille.
Élection pour 6 ans au suffrage universel	

AIDE ACCORDÉE À NOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ EN PÉRIODE COVID



De nombreuses communes rurales de notre territoire ont manifesté leur volonté de soutenir leurs commerces de proximité fragilisés par les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Ainsi, au conseil municipal de notre commune, il est apparu légitime de se mobiliser pour aider nos deux commerces.

C'est pourquoi, suite à délibération, il a été accordé :

à l'**ÉCHAPPEE BELLE**, la gratuité des loyers de septembre, octobre et novembre 2020 et une réduction de 50 % sur celui de janvier 2021 ;

au **salon de coiffure**, fermé pendant le confinement, et bénéficiaire de l'aide de l'Etat, une baisse de 50 % sur le loyer de janvier 2021.

D'un autre côté, afin de remplacer le traditionnel repas offert aux Séniors, supprimé à cause de la pandémie, le **Centre Communal d'Actions Sociales** (CCAS) a distribué 3 bons d'achat, d'une valeur de 10 € chacun, à chaque habitant (e) âgé (e) de 70 ans ou plus, bons à utiliser auprès des deux commerces et des exposants du marché hebdomadaire.

Cette initiative, très appréciée des Séniors, avait aussi pour but de soutenir, d'une manière concrète, nos commerces, véritable vecteur du lien social dans notre village. L'**ÉCHAPPEE BELLE** a été bénéficiaire du plus grand nombre de bons d'achat.

DEUX ANIMATIONS LE 8 MAI SUR LA PLACE DU VILLAGE



MARCHÉ AUX FLEURS Organisé par les enseignants

Chaque année, les enseignants de l'école maternelle organisent un marché aux fleurs début mai.

Et c'est sous un soleil inespéré que celui-ci s'est tenu le samedi 8 mai sur la place du village.

Malgré quelques soucis de livraison avec le fournisseur (de nombreuses références n'ont pas été livrées), les acheteurs ont été compréhensifs et se sont adaptés en choisissant d'autres produits.

La recette, d'un peu plus de 1000 euros viendra compléter la caisse de la coopérative scolaire.

Un grand merci à tous les participants.

VENTE DE REPAS À EMPORTER – APE Association des parents d'élèves



Le 8 mai était l'occasion pour l'APE de proposer un repas Poulet Curry Coco préparé par les bénévoles de l'association avec la précieuse aide de Ghislaine, cantinière de Saint Sylvestre.

Encore un énorme succès pour cette vente à emporter puisque 215 repas adultes à 8 euros et 55 repas enfants à 4 euros y ont été distribués.

L'APE a également profité de l'événement pour distribuer les lots de sa tombola annuelle richement dotée grâce notamment au soutien de nombreuses entreprises de la commune.

L'association des parents d'élèves remercie chaleureusement tous les participants à ses manifestations.

Soutiens qui contribuent à financer de très nombreux projets de l'école (journées ski, spectacles, intervenants...) et ainsi garnir l'année scolaire de nos chers enfants.

UNE PETITE SOURIS DANS LA CANTINE ...



Difficile de trouver une personne plus discrète et timide (comme une petite souris) mais aussi plus serviable, dévouée et efficace.

Cette personne c'est **Marie-Jeanne GERMAIN**, LA cuisinière de l'école maternelle de CHAPEIRY où elle exerce depuis 40 ans.

Entrée en fonction en septembre 1981, elle a vécu toutes les transformations de l'école et de la cantine.

Et des enfants, elle en aura vu passer ... et même plusieurs générations !!!

Et des repas, elle en aura cuisiné ...

Pas moins d'une quarantaine par jour scolaire !!!

Tout est fait maison, avec le plus souvent possible des produits locaux et bio, ce qui a de quoi satisfaire les parents et régaler le palais des enfants.

Pour ce faire, elle commence en cuisine à 8h le matin, non sans avoir au préalable assuré l'entretien dans certains locaux municipaux dès 6h15.

Ses journées sont donc bien organisées et surtout bien remplies, ce qui lui laisse craindre, à son départ en retraite prévu en juillet prochain, un peu trop de temps libre désormais...

Heureusement, ses deux petites filles sauront l'occuper, ainsi que les balades avec sa chienne Malinia, la lecture de romans –policiers de préférence- et pourquoi pas dessiner ou peindre

Sa mission de préparer des repas équilibrés et goûteux, l'ambiance sympathique et chaleureuse avec ses collègues, le contact avec les enfants lui manqueront sans doute.

Comme elle manquera très certainement à tous ceux qui ne la retrouveront pas à la prochaine rentrée scolaire derrière ses fourneaux ...

QUELLES SONT LES DISTANCES DE PLANTATIONS À RESPECTER ?



La législation concernant les plantations est reprise au chapitre V du Code rural. Bien que relativement ancienne (elle date du 7 octobre 1186 !), cette loi a très peu changé. Elle régleme les distances de plantations en fonction de la hauteur des haies ou arbres à planter.

Pour faire simple, votre arbre ou votre haie est d'une hauteur de moins de 2 mètres, vous pouvez les planter à 0,50 m de la limite de votre propriété ; pour une hauteur égale ou supérieure à 2 mètres, la distance de la plantation doit être de 2 mètres.

HORAIRES BRUIT DE VOISINAGE



Selon l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007 relatif aux bruits de voisinage, il est précisé dans son article 4 : Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en

raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 H à 20 H
- Les samedis de 9 H à 12 H et de 14 H 30 à 19 H
- Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

BIBLIOTHÈQUE « AU COIN DU LIVRE »

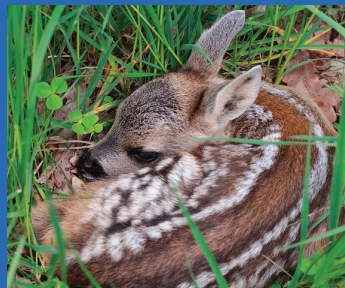
Ne laissez pas nos nouveautés s'ennuyer : elles n'attendent que vous....

N'oubliez pas non plus notre braderie de livres qui se tiendra **le mercredi 9 juin sur la place du marché entre 16h et 19h.**

Et sachez que la bibliothèque a repris ses horaires habituels :

- MERCREDI DE 10H À 11H ET DE 17H À 18H30 ;
- SAMEDI DE 17H À 18H30 ;
- MARDI MATIN RÉSERVÉ AUX SCOLAIRES.

PROMENADES ET RESPECT DE LA FAUNE

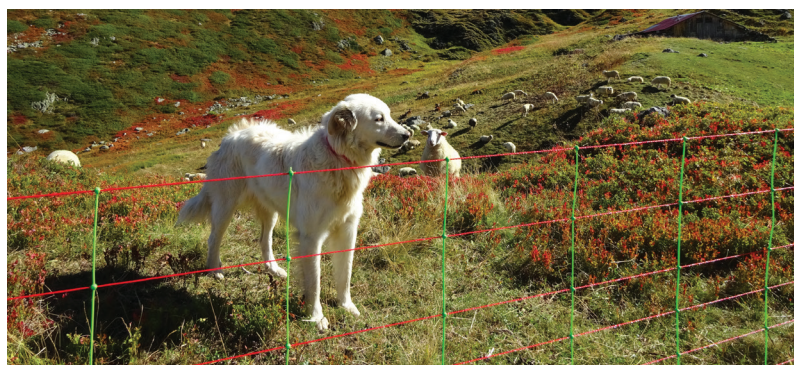


Dans la campagne environnante, le printemps est l'époque des naissances. Les mères qui allaitent et surtout leurs petits sont particulièrement vulnérables. Pour les faons et les levrauts, le moyen de défense essentiel est l'immobilité.

Ils restent donc blottis à terre, tout le jour, dans l'herbe, les haies, les bosquets Un chien qui passe à cet endroit n'aura aucun mal à s'en saisir !!!

C'est pourquoi il est absolument impératif de maintenir les chiens en laisse sur les sentiers et de ne pas les laisser divaguer aux alentours !!! Merci.

L'Association des Chasseurs de Chapeiry



« Images d'Alpage©SEA 74 »

BIENVENUE DANS LES ALPAGES. PATOU, PAS TOUJOURS DOUX.

La SEA, Société d'Économie Alpestre, a mis en place un programme de sensibilisation auprès des publics peu initiés à l'univers pastoral et notamment à celui des dispositifs de la protection des troupeaux.

Le printemps est là et l'été n'en est pas très éloigné. L'appel des sentiers de randonnée met les jambes en alerte. Quoi de plus beau qu'un troupeau de moutons ou de chèvres alpines broutant paisiblement, sous l'oeil du Patou, l'herbe tendre des alpages!

Ce magnifique chien, et néanmoins impressionnant, qu'on appelle Patou, a été éduqué pour protéger ses bêtes contre les prédateurs.

Il n'est jamais attaché et se trouve rarement en compagnie de son berger. Il est intraitable devant une présence trop rapprochée. Donc admirez, mais de loin. A bonne distance, bon marcheur salut!

Pour en savoir plus sur les messages de bonnes pratiques, des clips d'une durée de 2 min 30 sont à votre disposition sur : <https://www.youtube.com/watch?v=x6wT82vPBC4> (production de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Commissariat Général de l'Égalité des Territoires, en partenariat avec la SEA).

Si vous voulez voir des Patous allez randonner du côté de la chèvrerie de la cascade du Pissieu.



À VOS AGENDAS !

SAMEDI 29 MAI À 18 H
au lieu de vendredi 28 mai
L'Avare - Théâtre de Molière
(dès 12 ans)

SAMEDI 5 JUIN À 10H30
Semeurs de rêves
Théâtre, marionnettes papier,
film d'animation - (dès 6 ans)

SAMEDI 12 JUIN À 18 H
Sarabanda por buleria
Flamenco baroque

Ouverture de la billetterie au guichet du Pôle et en ligne
le lundi 17 mai à 12h. (Nombre de places en fonction des
mesures gouvernementales. Port du masque obligatoire).
+ d'infos sur LePolePaysAlby.fr
Tel. 04 50 68 11 99 - info@sipalby.fr

ET LUNDI 21 JUIN 2021

Fête de la Musique à Chapeiry avec Rose Berthet.
Cette fête pourrait avoir lieu si les dispositifs sanitaires en
vigueur à cette période le permettent.



GRAND ANNECY PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : LE FONDS AIR BOIS

Dispositif d'aide au
renouvellement du chauffage
individuel non performant au
bois.

Objectif : Améliorer la qualité
de l'air en diminuant les
émissions de particules fines
dus au chauffage individuel
au bois datant d'avant 2002.

DESCRIPTION :

- Aide de 2000 € par appareil ne pouvant représenter plus
de 50 % du montant des travaux.
- Aide bonifiée de 1000 € pour les foyer éligibles ANAH

MODALITÉS :

Dossier à télécharger sur le site du Grand Anancy et à faire
parvenir à l'ASDER (Espace info énergie).

Contact et renseignements :

ASDER 04 78 85 88 00 - fonds-air-bois@asder.asso.fr

Mairie :
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY
Téléphone : 04 50 68 12 34
Courriel : accueil@chapeiry.fr
Site internet : www.chapeiry.fr



École, garderie, cantine, état-civil : mairie@chapeiry.fr

ESPACE FRANCE SERVICES



La Maison de l'emploi et de la solidarité et
l'Espace emploi formation ont fusionné pour
devenir à compter du 03 mai 2021 l'Espace
France Services Rumilly, porté par la Ville de Rumilly avec
des financements de l'Etat et du Département.

Ce nouvel espace sera un lieu unique pour informer, orienter,
aider à l'utilisation des services publics numériques et
proposer une diversité d'aides dans le cadre de démarches
administratives telles que la famille, la santé, le social, la
retraite, l'emploi, la justice, la sécurité...

Il permet à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit,
en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et
d'être accueilli par des personnes formées et disponibles.
Et enfin, dans le cadre d'un partenariat élargi, ils pourront
orienter le public qui souhaite se former au numérique auprès
de l'Office Socio-Culturel de l'Albanais

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30 - 16h30 - Mardi : 8h30 - 12h/13h30 - 16h30
Mercredi : 8h30 - 12h/13h30 - 18h30 (sur rdv)
Jeudi : 8h30 - 16h30 - Vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FRANCE SERVICES

25 rue Charles de Gaulle 74150 Rumilly
Tél. 04 50 01 43 35 efsr@mairie-rumilly74.fr

NUMÉROS UTILES



SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Toutes urgences (n° européen y compris secours en montagne)	112
Enfance maltraitée	119
SOS Violence conjugale	3919
Pharmacie de garde	3915
Nids de guêpes, bourdons	04 50 68 14 25

Urgences EAU (dépannage, fuites 24h/24)	04 50 33 89 89
Valorisation des déchets	04 50 33 02 12
Dépannage Seyssel (électricité)	04 50 27 28 96

Centre Hospitalier Metz-Tessy	04 50 63 63 63
Centre anti-poison (Lyon)	04 72 11 69 11

Dépistage COVID et vaccination :

Espace Cap Périaz 100 Av de Périaz
74000 ANNECY/SEYNOD

(consulter le site : sante.fr pour les autres centres et horaires d'ouverture)

Gendarmerie d'Alby Sur Chéran	04 50 68 10 02
54 allée La Combe	

Horaires ouverture :
le Lundi : de 08h00 à 12h00,
le Mercredi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
le Samedi : de 15h00 à 18h00

Gendarmerie de Rumilly	04 50 01 00 18
------------------------	----------------